

Office Malien de l'Habitat

CONDITIONS DE CESSION DES 1200 LOGEMENTS ECONOMIQUES			
PIECES A FOURNIR			
CESSION AU COMPTANT			
- Photocopie du document d'identité (Carte NINA ou Carte d'Identité ou Passeport).			
CESSION AVEC PAIEMENT DIFFÉRÉ (15 ans au maximum) :			
SALARIE			
- Photocopie du document d'identité (carte Nina ou carte d'identité ou passeport) ;			
- Certificat de nationalité malienne ;			
- Certificat de résidence ;			
- Engagement irrévocable de l'employeur à virer au profit de l'OMH le montant du loyer sur le compte bancaire indiqué ;			
- Relevé d'identité bancaire (RIB) ;			
- Trois (03) derniers bulletins de salaire ;			
- Attestation de Cession Volontaire pour l'acquéreur dont le tiers (1/3) du salaire ne couvre pas la mensualité du logement choisi			
- Attestation bancaire justifiant la disponibilité de l'avance et des primes d'assurance.			
NON SALARIE			
- Photocopie du document d'identité (carte Nina ou carte d'identité ou passeport) ;			
- Certificat de nationalité malienne ;			
- Certificat de résidence ;			
- Relevé d'identité bancaire (RIB) ;			
- Attestation bancaire justifiant la disponibilité de l'avance et des primes d'assurance			
MALIEN DE L'EXTERIEUR			
- Photocopie du document d'identité (Carte d'identité consulaire) ;			
- Relevé d'identité bancaire (RIB) ;			
- Attestation bancaire justifiant la disponibilité de l'avance et des primes d'assurance			
F4		F5	
PRIX	31 500 000 CFA	PRIX	45 000 000 CFA
SITE	N'TABACORO	SITE	SAMAYA
AVANCE : 15% au minimum	4 725 000 CFA	AVANCE : 15% au minimum	6 750 000 CFA
1ère ANNUITE FGHM (Assurance décès = 8 000 FCFA/mois x 12)	96 000 CFA	1ère ANNUITE FGHM (Assurance décès = 10 000 FCFA/mois x 12)	120 000 CFA
PRIME FGHM INSOLVABILITE (2% flat du reliquat du prix du logement après déduction du montant de l'avance payée)	535 000 CFA	PRIME FGHM INSOLVABILITE (2% flat du reliquat du prix du logement après déduction du montant de l'avance payée)	765 000 CFA
TOTAL MINIMUM DU DEPOT	5 356 000 CFA	TOTAL MINIMUM DU DEPOT	7 635 000 CFA
DUREE MAX DE REMBOURSEMENT	15 ANS	DUREE MAX DE REMBOURSEMENT	15 ANS
MENSUALITE	148 750 CFA	MENSUALITE	212 500 CFA
MENSUALITE y compris frais FGHM et Banques	158 750 CFA	MENSUALITE y compris frais FGHM et Banques	224 500 CFA